

Structure de rémunération

NOUVEAUX SCÉNARIOS

En novembre dernier, après avoir reçu un premier projet de structure de rémunération de la part de Revenu Québec, le SFPQ avait qualifié la proposition d'inacceptable pour ses membres et avait annoncé à l'employeur qu'il cessait la poursuite des travaux de classification des emplois. La vice-présidente du SFPQ responsable de la classification, Maryse Rousseau, avait affirmé qu'elle souhaitait recevoir un projet sérieux - au minimum une proposition équivalant celles des employés de la fonction publique du Québec - pour reprendre les travaux.

À la suite des pressions syndicales, l'Agence du revenu du Québec a déposé au SFPQ quatre nouveaux scénarios de structure de rémunération. Les conseillers du SFPQ procèdent actuellement à l'analyse de ces scénarios et le Syndicat retournera ses commentaires à l'employeur incessamment.

Classification des emplois

Parallèlement, à la suite du dépôt par l'employeur de sa deuxième mouture de la structure de classification des emplois, certains employés de l'Agence ont réagi fortement au document et ont transmis des pétitions à l'employeur afin de demander à ce dernier de revoir la classification de certains corps d'emploi.

Nous vous tiendrons au courant des développements à ce sujet ultérieurement.